

## Trame de la Rencontre du 19 février 2019

# CULTURE, SPORT, LOISIRS : L'art de l'inclusion !

### ACCUEIL CAFE

9h00 – 9h30

**Inscription des participants**

### OUVERTURE

9h30 – 9h40

**Mot d'accueil**

Pierre Corvol, administrateur de la Fondation Singer-Polignac, professeur émérite et administrateur honoraire du Collège de France et vice-président de RESOLIS

9h40 – 10h00

**Genèse de la journée**

Philippe Kourilsky, président de RESOLIS et professeur émérite au Collège de France  
Isabelle Medou-Marère, directrice régionale de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Ile-de-France (FAS-IdF)  
Sébastien Frutieux, président de l'association Dignité

– 10h00

**PRESIDENCE :** François Brégou, directeur opérationnel en charge du pôle "précarité & exclusion" aux Captifs, la Libération et référent du groupe de travail "culture/expression/sport/séjour" de la FAS IdF

### SESSION 1 – APPROCHE SOCIETALE

10h00 – 10h30

**Les droits culturels : une conception inclusive du domaine culturel et de chacun**

Patrice Meyer-Bisch, président de l'Observatoire de la Diversité et des Droits Culturels et coordonnateur de la Chaire UNESCO des Droits Humains et de la Démocratie de l'Université de Fribourg (Suisse)

Résumé de la communication : Comment passer d'un « droit à la culture » indéfinissable à des droits culturels contraignants ? La difficulté semble plus grande lorsqu'on considère le domaine culturel dans toute son ampleur, incluant toutes les formes de savoirs avec leurs pratiques : artistiques, scientifiques, sportives, techniques, éthiques, religieuses, éducationnelles, informationnelles et tout ce qui fait sens dans les modes de vie au quotidien. Pourtant, une compréhension exigeante de cette transversalité du culturel est une condition nécessaire pour répondre aux droits, libertés et responsabilités de chacune et de chacun, en particulier des personnes en situation de grande pauvreté, voire de grande violence. Les pires violations sont révélatrices de cette unité concrète de la dignité de chacun qui a droit d'aimer savoir et de savoir aimer.

Axes de l'intervention :

- L'enjeu d'une conception de la culture inclusive de ses domaines (conception large incluant arts, sciences, sports, cuisine, vêtement, habitat,...) dont le paradoxe est que sa transversalité favorise la spécificité de chacun de ses domaines, valorise leurs interdépendances et renforce ainsi la « puissance » du culturel, notamment au regard du point suivant
- La puissance du culturel, inclusive de toutes les personnes, et des liens qu'elles reconnaissent : le caractère concret et contraignant des droits culturels au cœur du système interdépendant des droits de l'homme.
- L'importance particulière des savoirs de vulnérabilité (portés par des personnes en situation de pauvreté, de violence, de migration et par leurs proches (proche-

- aidant) et par toutes celles et tous ceux qui se savent à la limite de l'ignorance et d'un infini potentiel de savoir... c'est l'expérience d'ATD (le croisement des savoirs), mais élargi aux porteurs de mémoires violentes, et d'« espérances violentes » (créateurs de toutes sortes, mais en réponse à la fois au désir de savoir (jouissance) et aux pires violations des droits humains
- La dignité au carrefour du plaisir (au sens fort de jouissance) et de l'utile (la capacité de donner)

**10h30 – 10h40**

### **Plaisirs et dignité, quels enjeux dans la mise en place des initiatives culturelles, sportives et de loisirs avec et/ ou pour les démunis ?**

Sylvie Rouxel, maître de conférences en sociologie et membre du laboratoire Lise Cnam/CNRS

Résumé de la communication : Après un rappel de ce que la notion d'inclusion implique, nous verrons à partir du terrain observé, comment les projets de culture / sport / loisirs provoquent des transformations dans les pratiques et les représentations. Prendre en compte la puissance d'agir des individus rend possible ce processus inclusif sous couvert de valoriser le plaisir et le travail de co-construction. Les logiques de catégorisation seront également questionnées.

Axes de l'intervention : Cadrage théorique

- Définition de l'inclusion : dimension sociale et territoriale
- Education populaire

**10h40 – 10h55**

### **L'utilité sociale de la culture, du sport et des loisirs : principaux résultats d'une enquête de terrain sur 100 initiatives en Île-de-France**

Agnès Chamayou-Douglas, directrice programmes & développement de RESOLIS

Résumé de la communication : L'analyse du retour d'expérience de 100 initiatives locales met en évidence le besoin de conjuguer la diffusion artistique, patrimoniale, sportive et de loisirs avec une participation accrue des personnes. L'expression culturelle et citoyenne de tous soulève des enjeux de démocratisation mais aussi de démocratie culturelle.

Axes de l'intervention :

- Objectif de l'enquête : caractériser les principaux effets des 100 initiatives et identifier les conditions favorables à leur développement et à leur pérennisation
- Présentation de la méthodologie :
  - ▶ Entretiens avec 100 porteurs de projet
  - ▶ Grille pour analyser les bénéfices, les freins et les leviers
  - ▶ Récurrences sur 3 catégories d'acteurs : personnes / équipe / acteurs du territoire
- 5 zooms (cf. numéro spécial) : #1. La participation ; #2. Le travail social ; #3. La médiation culturelle ; #4. Le territoire ; #5. L'évaluation et la mesure d'impact
- Extraits de l'enquête :
  - ▶ Définition de la culture : désacraliser (domaines d'activité : ex. jardinage)
  - ▶ Objectifs des initiatives : au-delà d'une vocation occupationnelle
  - ▶ Participation dans les activités et dans le projet d'établissement : devenir « acteur » (inclusion) + prise en compte du bagage culturel (cf. identité culturelle)
  - ▶ Effets sur les personnes : avant tout « mieux être »
  - ▶ Besoin de médiation et d'accompagnement : enjeux de posture (cf. conquête de la confiance des personnes) et d'hybridation (rencontre de deux mondes / « faire ensemble » – cf. profil des accompagnants)

**10h55 – 11h15**

Sylvie Rouxel

Axes de l'intervention : Questionnements remontés de l'étude de 10 initiatives

En analysant les discours des personnes interviewées, la question de la dignité des personnes en situation de vulnérabilité est au cœur des préoccupations des professionnels mais une série de tensions et de contradictions apparaissent.

- Créer les conditions du plaisir et désir culturel : un processus complexe à légitimer dans les pratiques
- Remise en question de la pyramide de Maslow : réinterroger les capacités et les besoins fondamentaux
- La quête de « normalité sociale »
- Enjeux liés au travail social :
  - ▶ Logique de catégorisation
  - ▶ Art-thérapie vs. émancipation et pouvoir d’agir : approches antinomiques ?
  - ▶ Intégrer la dimension culture / sport / loisir dans l’accompagnement global

## PAUSE

11h15 – 11h30

## SESSION 2 – INCLUSION DES PERSONNES EN GRANDE PRECARITE

11h30 – 12h30

### Table ronde

Animée par Quitterie Calmettes, chargée de mission Précarité Paris et animatrice du groupe de travail « Culture/Sport/Loisirs » de la FAS-IdF

- *Point de vue d’une personne accueillie* : Karin J., résidente au Centre d’hébergement Relais des Carrières (Pôle Rosa Luxemburg / CASVP)
- *Point de vue d’un artiste* : Lou Cantor, danseuse et chorégraphe
- *Point de vue d’une intervenante sociale* : Nadia Thibault, travailleuse sociale et éducatrice spécialisée à l’accueil de jour « Boutique solidarité » (Hôtel 93)
- *Point de vue d’une instance représentative publique* : Etienne Pinte, président du Conseil national des politiques de lutte contre la pauvreté (CNLE)

12h30 – 13h00

### Echanges avec la salle

## DEJEUNER-BUFFET

12h45 – 14h00

### SESSION 3 – APPROCHE POLITIQUE

**14h00 – 14h30** **Les défis de la mise en œuvre des droits culturels vus par une organisation internationale**

Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO (*sous réserve*)

**14h30 – 15h15** **Les droits culturels à l'épreuve des politiques territoriales de la culture**

Emmanuel Négrier, directeur de recherche CNRS, directeur du CEPEL (Centre d'études politiques de l'Europe latine) et directeur de la revue Pôle Sud

Résumé de la communication : Quelle est la place de la culture dans les politiques territoriales en France ? À l'heure où les droits culturels ont fait leur entrée dans deux textes consécutifs (Loi Notre, 2015 et loi LCAP, 2016), le sens qui leur est donné reste encore très contradictoire. Entre la transversalité nécessaire de ce nouveau paradigme et les contraintes sectorielles de l'action publique, on évoquera les quatre modalités d'appropriation qui ont cours, en France, pour domestiquer les droits culturels. On s'interrogera ensuite sur la recherche d'une compatibilité entre droits culturels, participation citoyenne et démocratisation. Une compatibilité tout sauf évidente tant les compromis qui sont proposés entre les trois termes résonnent, pour les contempteurs de chacun, comme une trahison plus que comme une vertu.

### PAUSE

**15h15 – 15h30**

### SESSION 4 – COHESION DANS LES TERRITOIRES

**15h30 – 16h30** **Table ronde**

Animée par Agnès Chamayou-Douglas, directrice programmes & développement de RESOLIS

- *Point de vue d'une association* : Marie Hatet, directrice adjointe de l'Association de Prévention du Site de la Villette (APSV)
- *Point de vue d'un acteur culturel* : Luc Pelletier, référent accessibilité et public du champ social du Musée d'art contemporain du Val-de-Marne (MAC VAL)
- *Point de vue d'un mécène* : Aurélie Martin, responsable du programme « Sport Santé Insertion » et de fondations abritées à la Fondation de France
- *Point de vue d'une collectivité territoriale* : Sonia Pignot, maire-adjointe à la culture, au patrimoine et à la mémoire de la ville de Saint-Denis

Axes de l'intervention :

- Illustrer en quoi le territoire incarne un réservoir de ressources indispensables à l'émergence d'initiatives culturelles, sportives et de loisirs mais est aussi le réceptacle de nombreux bénéfices de ces initiatives
- Quel cadre local d'intervention idéal ?

**16h30 – 17h00** **Echanges avec la salle**

### CONCLUSION & PERSPECTIVES

**17h00 – 17h30**

**Soyons ensemble des artistes de l'inclusion !**

- Bruno Morel, administrateur, membre du bureau de la Fédération des acteurs de la solidarité Ile-de-France
- François Brégou, directeur opérationnel en charge du pôle « Précarité & Exclusion » Aux Captifs, la Libération et référent du groupe de travail « Culture/Sport/Loisirs » de la FAS-IdF

**Clôture**

Lotfi Ouanezar directeur de cabinet de Dominique Versini, Adjointe - Solidarités,  
lutte contre l'exclusion, accueil des réfugiés et protection de l'enfance